

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Février 2013

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... Fin décembre

Stage de modélisme dans le nouvel Igloo



... Le 15 janvier.

La cérémonie des vœux au personnel communal et intercommunal a honoré les retraités et médaillés de l'année.



... Du 17/01 au 16/02

Les 16 agents du recensement de la population viennent à votre rencontre.

Dernière minute... Le www.ville-chartresdebretagne.fr nouveau est en ligne...

Une fenêtre sur mon "espace famille" Don't worry... Be API

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 17 déc. 2012
- (P2) Renouvellement urbain
- (P2) Cadre de vie
- (P3) Tarifs dégressifs : des nouveautés
- (P4) Balade thermique
- (P4) Nouvelle usine d'eau potable

Inter-co

- (P3) 15 février... 3^e Aquadance
- (P3) Echange de pratiques

Culture

- (P5) Atelier (d)écrire
- (P5) Un dimanche en goguette
- (P5) Echo de l'école Jean Wiener

Enfance Jeunesse

- (P6) Stages de vacances

Côté Asso

- (P6) Boréale'S fait son speed playing
- (P6) Photos d'assos

A lire aussi...

- (P3) Edité
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Consulter et modifier mon dossier administratif, obtenir une attestation de présence, payer ma facture de cantine...

Voilà quelques unes des possibilités qui s'offrent à vous, grâce à l'Espace Famille.

Avec le nouveau site internet de la ville de Chartres de Bretagne, API Clic est un espace sécurisé et personnel qui s'ouvre sur la toile.



Afin de faciliter les démarches des Chartrains et de répondre au mieux aux attentes des parents, la commune s'est dotée en janvier 2012 d'un logiciel de facturation multiservices. La carte API est le support de ce logiciel de facturation. Près de 700 enfants se sont vus remettre cette carte qui les accompagne de la petite enfance à l'adolescence pour tous types d'activités et services proposés par la ville.

Pour la restauration, les accueils périscolaires et la crèche, les enfants "badgent" leur carte sur les bornes prévues. Au centre de loisirs ou au centre d'animation l'Igloo, ils sont enregistrés via un smartphone. Le logiciel en ligne rassemble les informations indispensables pour chaque enfant. Les animateurs peuvent ainsi y avoir accès si besoin.

API sur la toile...

L'espace famille baptisé API Clic est le pendant numérique de ce logiciel de facturation multiservices sur le site www.ville-chartresdebretagne.fr pour toutes les familles. "La municipalité souhaite être au plus près des besoins des familles chartraines dans leurs démarches quotidiennes. Ce nouvel outil permet de prendre rapidement en compte les changements de situations et d'appliquer les tarifs dégressifs (voir

détail en page 3)", souligne Marie-Noëlle Delanoë, adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires.

L'espace famille propose une partie publique avec des informations pratiques et générales. Le "plus", c'est l'espace privé. Courant février, chaque famille recevra un courrier contenant son identifiant et son mot de passe. Véritable guichet en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7, l'espace famille contient des informations personnelles, la facture mensuelle... API Clic permet d'effectuer certaines démarches comme la modification des données personnelles (changement d'adresse, arrivée d'un enfant...) ou le paiement en ligne sécurisé.

Vous n'avez pas le temps d'aller en mairie ? Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Il suffit d'aller sur le site

de la ville www.ville-chartresdebretagne.fr, cliquer sur l'icône de l'Espace Famille visible sur toutes les pages afin de régler vos formalités administratives de chez vous. "Bien entendu, cette nouvelle technologie ne se substitue pas totalement à un contact téléphonique ou en direct avec les services de la mairie", complète Marie-Noëlle Delanoë.

L'équipe des services Enfance - Jeunesse reste toujours à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement.

En +

Les tarifs Enfance - Jeunesse évoluent... Pour en savoir +, rendez-vous en page 3.

N° 13.01 février 2013

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Mielard
Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Conseil municipal

du 17 décembre 2012

Etat Civil...

Administration Générale

Rennes Métropole : présentation du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce rapport est consultable en Mairie et sur le site internet de Rennes Métropole.

Bail locatif au bâtiment B du Centre Culturel. À compter du 1^{er} janvier 2013, l'association "Le Grand Soufflet" va louer une partie du rez-de-chaussée du bâtiment B du Pôle Sud sur une surface de 53 m².

Aménagement - Urbanisme

Opération Groupe Launay - Habitat 35 - Avenue de Brocéliande. Le projet a été présenté au Conseil municipal (voir article ci-dessous).

Opération SECIB - 2 avenue de la Chaussairie. Le Conseil prend connaissance de ce projet. L'opération de construction comprendra 24 loge-

ments sur une surface de 1 322 m² située à l'angle de l'avenue de la Chaussairie et de l'allée des Jeutisses, terrain sur lequel se situe aujourd'hui le restaurant La Braise (ce projet sera détaillé dans le Chartrain du mois de mars).

Extension de réseaux d'eaux pluviales et création de branchements. Le Conseil est informé de l'attribution d'un marché de travaux avec la société SOTRAV de Fougères pour un montant de 105 965 € H.T. qui porte sur l'extension du réseau d'eaux pluviales et la création de branchements rue Antoine Chatel, rue Madame de Sévigné et place de l'Auditoire. Les travaux sont envisagés entre les mois de mars et juin.

Finances

Tarifs et redevances des services communaux au 1^{er} janvier 2013. Le Conseil municipal décide de majorer de

2 % arrondi les tarifs et redevances au 1^{er} janvier 2013 exceptés ceux de la Halle de La Conterie qui seront maintenus.

Halle de La Conterie, les services techniques interviennent pour le montage et démontage du podium pour de très nombreuses locations. Cette prestation représente 6 heures de travail (4 agents à 1h30). Le Conseil vote un forfait de 150 € pour cette prestation supplémentaire.

Culture

Dénomination de voie : le Conseil municipal décide de dénommer la voie desservant la Zone industrielle La Motte, rue des Creuses.

Enfance-Jeunesse et Sports

Partenariat Collège de Fontenay - Ville de Chartres de Bretagne pour les mesures de responsabilisation.

Elles concernent les élèves qui font l'objet d'une exclusion temporaire et ont pour objectif d'éviter un processus de déscolarisation et de favoriser la responsabilisation. Il s'agit de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités dans les services communaux à des fins éducatives. L'élève demeure sous statut scolaire et reste sous l'autorité du chef de son établissement. Le Conseil municipal est favorable à la signature d'une convention avec le Collège de Fontenay afin d'organiser ces mesures de responsabilisation.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Renouvellement urbain

Nouveau visage sur l'avenue Brocéliande

Lors du Conseil municipal du 17 décembre, les représentants du groupe immobilier Launay avec Habitat 35 ont présenté aux élus chartrains le projet de construction de logements, sur le site des établissements Schneider Electric-SETBT, avenue de Brocéliande.

Entre le boulevard Joseph Maréchal et l'avenue Brocéliande, bientôt un nouveau lieu de vie au cœur de la Ville.

Le site investi par le groupe industriel depuis plus de 50 ans (voir encadré ci-dessous) va devenir un nouveau lieu de vie au cœur de la ville pour près de 150 familles. L'opération a été présentée aux riverains à l'occasion de trois réunions publiques en 2012. Lors du Conseil municipal du 17 décembre, M. Boivin (Groupe Launay), M. Landry (Habitat 35) et M. Rubio, architecte de l'opération, étaient présents. "Ce sont des immeubles peu élevés, avec des balcons en retrait, des couleurs et des bardages différents" a détaillé l'architecte lors de sa présentation en Conseil. Le projet se compose de 74 logements aidés (20 en accession aidée et 54 en location) répartis dans trois petits immeubles, et 76 logements en accession libre, dans 2 autres.

Au nord, les trois premiers bâtiments : boulevard Joseph Maréchal et avenue de Brocéliande, comprendront un rez-de-chaussée, plus deux étages. Dans un souci d'intégration dans l'environnement pavillonnaire, ces nouveaux édifices seront à égale hauteur des

faïtages des maisons voisines. En ce qui concerne les deux autres bâtiments au sud de l'avenue de Brocéliande, ils seront "coiffés" d'un 3^e étage en attique, c'est-à-dire en retrait de 2,5 m de la façade.

Cette nouvelle résidence sera traversée de chemins piétons et accessible en voiture par deux allées principales. 230 places de stationnements seront créées dont 150 en sous-sol. "Afin de garantir la sécurité des Chartrains, la ville a demandé au Groupe Launay, responsable du projet, de travailler avec un bureau d'études afin d'optimiser l'aménagement de la voirie aux deux sorties sur l'avenue de Brocéliande", précise Alain Miclard, adjoint à l'urbanisme. A l'ouest de ce nouvel ensemble, en bordure de l'allée des Chênes, une voie douce piétons/cycles sera réalisée. A terme, elle reliera le centre ville au nouvel éco-quartier des Portes de la Seiche en passant par le groupe scolaire public. Les travaux devraient commencer début 2014 pour une livraison des logements au second trimestre 2015.

Schneider Electric-SETBT... met le cap sur La Conterie...

Le groupe industriel présent à Chartres depuis plus de 50 ans est spécialisé dans la fabrication d'équipements basse tension. Il a vu son effectif croître dans les années 2000 et a donc décidé de l'étendre et de relocaliser son site, mais sans quitter la commune.

Un an après la pose officielle de la première pierre, les salariés ont investi un nouveau bâtiment sur le site de la ZAC de La Conterie, conjuguant les atouts de taille et d'accessibilité. Sur les 8 000 m² du site, 5 600 sont dédiés à la fabrication d'équipements basse tension, et 2 400 accueillent bureaux et activité commerciale. Le nouveau bâtiment a nécessité un investissement de 11 millions d'euros. A terme, il regroupera l'ensemble des activités industrielles et les équipes de l'agence commerciale implantée pour l'heure à Rennes : soit 200 salariés au total.

Nous sommes
7 416
Chartrains¹

1. population officielle de la commune correspond à l'actualisation du recensement 2008. Le chiffre issu du recensement 2013 sera connu en décembre prochain.

Cadre de vie



De nouvelles toilettes publiques ont été aménagées place du 11 novembre. La vétusté a motivé la décision de leur renouvellement. Le choix s'est porté sur des toilettes à nettoyage et désinfection automatiques, sécurisées par un radar de présence et une serrure électrique pour préserver des actes de vandalisme.

Le bâtiment sera ouvert de 6h à 22h, les urinoirs resteront accessibles toute la nuit. La rénovation intérieure de ce mobilier urbain a nécessité de nombreux travaux de préparation de chantier (démolition de cloisons, du sol...), réalisés par les agents des services techniques. La réalisation des sanitaires a ensuite été confiée à la société MPS, pour un montant de 61 617 € TTC. L'extérieur sera rénové au printemps.

Naissances

- **18 décembre**
Erin Despres 3, rue de Bourgogne
- **12 décembre**
Emilie Courcou 6, rue Pasteur
- **22 novembre**
Blandine Segréatin
51, avenue de la Chaussairie
- **19 novembre**
Lana Roujas 4, square du Béarn

Agenda...

- **Vendredi 1^{er} février**
Don du sang
Salle Victor Basch, 14h30 à 19h
- **Vendredi 8 février**
Assemblée générale Chartres/Hassmersheim
Maison des associations, à 19h
- **Mercredi 13, 10h-12h et 14h-19h et jeudi 14, 9h-12h**
Permanences s^{te} Comcable
Salle Victor Basch
- **Samedi 16 février**
Braderie puériculture de Calinou
Salle Victor Basch.
- **Lundi 18 février**
Conseil Municipal
Débat d'orientation budgétaire
Salle du Conseil Municipal, à 18h30.

Infos

Circulation des mineurs

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager. Un mineur (qu'il voyage seul ou accompagné) peut franchir les frontières muni de son seul passeport ou de sa carte nationale d'identité (en cours de validité), dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, Saint-Marin...

+ d'infos : www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes

Zone bleue

La zone bleue au centre ville, mise en place depuis 2006, garantit une rotation suffisante des véhicules afin de préserver le commerce local et d'assurer une fluidité de la circulation. En application du Code de la Route, un nouveau disque de stationnement réglementaire "européen" comportant uniquement l'indication de l'heure d'arrivée est obligatoire pour stationner dans cette zone. Le stationnement est limité à 1h30, de 9h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au samedi.

Le disque doit être disposé de façon visible sous le pare-brise du véhicule en stationnement. Vous pouvez vous procurer ce disque dans les commerces.

Tarifs dégressifs : nouveautés

Equité et simplicité

De l'accueil périscolaire à la restauration en passant par les accueils de loisirs, les séjours et ateliers pour les jeunes, des tarifs dégressifs sont proposés aux familles chartraines depuis 1996.



Ancien dispositif tarifaire jusqu'au 31/12/2012

Tranche Quotient Familial	Tarif appliqué	Participation du CCAS sur le tarif de base	Contribution des Familles
■ Inférieur à 202,95	1	60 %	40 %
■ Entre 202,95 et 457,78	2	50 %	50 %
■ Entre 457,78 et 565,70	3	40 %	60 %
■ Entre 565,70 et 674,43	4	30 %	70 %
■ Entre 674,43 et 782,49	5	20%	80%
■ Entre 782,49 et 889,63	6	10%	90%
■ Supérieur à 889,63	Base	-	100%
■ Non chartrain	Extérieur	-	100%

Concrètement, la commune vote des tarifs uniques (de base) par activité. Il revient ensuite au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'établir des règles d'abattement. Dans un souci de simplification et de meilleure lisibilité, la grille de ces tarifs est modifiée à compter du 1^{er} janvier 2013. Dorénavant, les nouvelles tranches tarifaires sont basées sur les quotients familiaux attribués par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et concernent davantage de familles. Cette nouveauté simplifie les démarches des familles qui ont juste à transmettre leur numéro d'allocataire CAF au service facturation de la Mairie pour mettre à jour les informations et déterminer la tranche de tarification. Sur l'Espace Famille API Clic (voir page 1 de ce Chartrain) du site internet de la ville (www.ville-chartresdebretagne.fr), chaque famille pourra également consulter son dossier.

Nouveau dispositif tarifaire à partir du 1^{er}/01/2013

Tranche Quotient Familial	Tarif appliqué	Participation du CCAS	Contribution des Familles
■ Inférieur à 400	1	60 %	40 %
■ Entre 401 et 600	2	50 %	50 %
■ Entre 601 et 850	3	30 %	70 %
■ Entre 851 et 1100	4	15 %	85 %
■ Entre 1101 et 1300	5	5 %	95%
■ Supérieur à 1301	Base	-	100%
■ Non chartrain	Extérieur	-	100%

Renseignements : Marina Rémond (Service Facturation) au 02 99 77 41 03 - facturation@ville-chartresdebretagne.fr.

Exemple pour la cantine

Pour un enfant chartrain fréquentant le restaurant scolaire, le tarif de base est 3,52 €. Une famille chartraine dont le quotient familial est 657 se verra appliquer le tarif 3. Le CCAS participe à hauteur de 30 % sur le tarif de base. Pour les enfants de cette famille, le tarif d'un repas au restaurant scolaire est donc de 2,46 €.



édiTO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Cérémonie des vœux aux Chartrains

Le vendredi 11 janvier à la Halle de La Conterie, en présence des élus chartrains et des communes voisines, des présidents des syndicats intercommunaux, le maire, Philippe Bonnin a adressé ses vœux 2013 aux acteurs de la vie politique, associative, culturelle, sportive, économique et sociale.

Près de 350 personnes ont répondu à l'invitation ; une occasion de tracer le bilan de l'année 2012 riche en événements et de présenter les perspectives de l'année 2013.

kiosque présent sur la carte de vœux 2013. Un nouveau chantier sera lancé cette année pour entretenir chez nos jeunes cette dimension d'ouverture aux autres cultures du Monde.

Philippe Bonnin a souhaité tout d'abord, évoquer la situation préoccupante de l'industrie automobile : "Pour la commune de Chartres de Bretagne, 2012 aura été l'année du second choc Peugeot Citroën... Qui comprendrait que je ne prenne pas ce soir le temps nécessaire pour m'exprimer sur cette question très sensible et forcément majeure pour chacun d'entre nous ? ... En 2013, la municipalité de Chartres poursuivra sa mission dans le cadre des compétences d'administration de son territoire pour faire évoluer le site de la Janais dans la bonne direction. Pour nous, il s'agit de conforter le pôle automobile chartrain et toute la filière en Ile-et-Vilaine, de développer la plate-forme industrielle de la Janais en complémentarité d'activités qui assurent une diversification productive cohérente et complémentaire sur les 240 hectares que représente le site dans la commune. Je le rappelle clairement et en parfait accord avec la direction de l'établissement PSA de Chartres : d'aucune manière la diversification ne doit obérer les fonctions industrielles d'emboutissage, de ferrage, de traitement de surface et de montage des véhicules automobiles.

Dans quelques semaines, le service multi-accueil Tintinabulle sera de nouveau disponible après 6 mois de travaux... La rénovation et la mise aux normes de la salle de spectacle Jacques Brel au Pôle Sud va commencer en mai. Egalement, nous préparons le dossier technique pour construire un accueil de jour auprès de la résidence-EHPAD de la Poterie dont nous avons fêté les 20 ans le 6 octobre dernier.

Les dossiers de l'intercommunalité avancent également. C'est le cas de l'usine de production d'eau potable de Champ Fleury qui a débuté en novembre 2012 pour une réception des travaux début 2014. Dans le domaine du traitement des eaux usées, les études d'extension de la station de Val de Seiche et d'Ise sont engagées pour un lancement de chantier en 2016. Depuis un an, le plan biomasse communal est opérationnel. Nous allons poursuivre nos actions dans ce sens avec une nouvelle politique de conception de l'habitat sur le futur éco-quartier Portes de la Seiche. Nous en sommes au terme de la procédure de création de la Zone d'Aménagement Concertée. C'est donc la phase de réalisation qui va maintenant pouvoir commencer. Enfin, en 2012 nous avons engagé une étude pour évaluer le coût de rénovation des espaces et équipements de l'ensemble sportif Rémy Berranger. Nous allons commencer certains travaux dès cette année".

Elus, acteurs économiques et responsables des institutions représentatives de tout le corps social départemental, donnons nous les moyens utiles pour engager une nouvelle étape dans le monde de l'industrie de la mobilité".

Dans la suite de son intervention, le Maire est revenu sur les principales réalisations et projets communaux et intercommunaux: "Nous avons agrandi le centre d'animation des jeunes : l'Igloo. La Halle des sports près du Collège de Fontenay a été rénovée en profondeur et la toute nouvelle halle polyvalente de la Conterie a fait ses premiers pas. Durant l'été 2012, nous avons organisé un chantier international dans le parc des loisirs pour réaliser entre autres le

Avant de conclure, il a tenu à préciser : "Pour tous ces projets, la crise économique nous incite à la prudence, qu'il s'agisse de parler d'impôts locaux ou de dépenses, dont les investissements. Je souhaite par conséquent que le phasage envisagé se déroule au rythme convenu dans le temps, plutôt que de laisser nos budgets partir à la dérive. Le sens des responsabilités dont je ne doute pas qu'il est partagé entre tous, doit être tenu".

Le 15 février, 3^e Aquadance

Envie de faire la fête et de danser ? Faites comme en été... enfiler votre maillot et filez à la piscine intercommunale de La Conterie. L'établissement public ouvre ses portes en soirée et transforme son bassin ludique en dance floor aquatique. Avec un ticket d'entrée à la piscine de 19h à 21h30, le public pourra profiter de cette soirée festive.



Echange de pratiques



Les services espaces verts des communes de Chartres de Bretagne, Pont-Péan, Orgères et Saint-Erblon ont pour objectif commun de mutualiser le fleurissement afin d'échanger sur les pratiques et expériences, de réduire le coût de fonctionnement de la production florale, d'utiliser en commun les serres municipales de Chartres de Bretagne et de produire un panel plus important de fleurs. Ils ont signé en décembre dernier une convention de partenariat pour la production des biennuelles, dès cette année. Les quatre services espaces verts ont estimé à 40 000 le nombre de fleurs biennuelles à produire pour les quatre communes.



Balade thermique

Pour révéler l'invisible

La municipalité de Chartres de Bretagne et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) organisent une balade thermique le 16 février prochain. Venez découvrir la face cachée de l'habitat grâce aux images infrarouges prises par une caméra thermique.



Ponts thermiques, tassements d'isolants, déperditions de chaleur, problèmes d'étanchéité... sont autant d'informations sur les bâtiments que la caméra thermique permet de détecter. Une dizaine de Chartrains, propriétaires de pavillons situés entre la Mairie et la Maison des associations, a accepté que leur façade soit "scannée" par la caméra. Les clichés permettent de visualiser et de déterminer les éventuels problèmes d'isolation de leur logement. Cette visite est menée par un conseiller de l'ALEC.

Pour un fonctionnement optimal de la caméra thermique il est nécessaire de bénéficier de conditions climatologiques particulières, que l'on obtient en tout début de matinée. Rendez-vous

est donc donné aux Chartrains dès 7h30 à la Maison des associations. Ce circuit sera également l'occasion de partages d'expériences entre particuliers sur les difficultés et les astuces de chacun pour rénover son habitation.

Une fois la balade thermique terminée, les participants se rassembleront dans une salle de la Maison des associations afin de projeter les thermographies et visionner sur grand écran les spécificités de chaque habitation. Le conseiller précisera alors les points particuliers d'attention sur les méthodes de construction, les diagnostics thermiques, les procédures à suivre en amont d'éventuels travaux de rénovation, les aides et financements possibles.

En pratique

■ **Samedi 16 février à 7h30 :** rendez-vous à la Maison des associations pour le départ de la balade thermique. Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire (gratuit) auprès de l'ALEC au 02 99 35 23 50 ou contact@alec-rennes.org.

■ **de 9h à 11h30 :** retour à la Maison des associations, analyse des photos, conseils, échanges et discussions autour d'un café/croissant. Pas d'inscription préalable, participation libre même si vous ne participez pas à la balade thermique.

■ Nouvelle usine d'eau potable



L'eau potable distribuée sur les communes du sud de Rennes est en partie produite par l'actuelle usine de Champ Fleury à Bruz, construite en 1972. Elle traite les eaux issues de trois captages souterrains à Fénicat, la Pavais et la Marionnais pour alimenter en eau potable 10 communes soit 60 000 habitants desservis par le syndicat des eaux de la région Sud. L'eau brute est prélevée dans une nappe peu profonde, qui s'étend sur environ 10 km², sous les communes de Bruz et Chartres de Bretagne. Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, une nouvelle usine de traitement plus performante est en cours de construction sur le site de Champ Fleury.

Mardi 4 décembre dernier, en présence de Marc Hervé, président du SMPBR (Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais), et Philippe Bonnin, président du syndicat intercommunal des eaux, la première pierre de cette nouvelle usine de production d'eau potable a été posée. Le projet représente un budget de 3,3 millions d'euros. Les travaux ont été confiés à l'entreprise OTV, concepteur d'usines de traitement d'eau. Cette nouvelle structure devrait être réceptionnée début 2014.

■ Abri-vélo

Un parc vélos ouvert de 10 places positionné à proximité de l'arrêt bus "Centre" direction Rennes (entre le Centre Jean Jaurès et l'Eglise) a été installé par Rennes Métropole, dans le cadre de sa compétence relative à l'organisation des transports urbains.

L'objectif est de promouvoir l'intermodalité avec les transports collectifs. L'investissement, estimé à 12 791 € HT, est pris en charge par Rennes Métropole. La commune versera une participation à hauteur de 50 %.



Expression de la Majorité

Tarifs municipaux : une aide plus significative en direction des familles à revenu modeste

Avec la crise économique et la montée du chômage, nous sommes très sensibles aux difficultés que vivent les familles lorsque leurs ressources sont modestes. En 1996, dans un contexte économique moins dégradé qu'il ne l'est aujourd'hui, nous avons décidé d'établir un dispositif de soutien proportionnel aux revenus pour la tarification des services municipaux. Chartres était l'une des toutes premières collectivités à instaurer un dispositif d'aide pour l'accès aux services destinés à l'enfance et la jeunesse, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Depuis cette époque, toutes les communes ont mis en place des modalités d'aides ou d'abattements tarifaires. Fin 2012, en concertation avec les membres du conseil d'administration du CCAS, notre dispositif d'aide a été revisité pour s'adapter à la difficile réalité économique que nous vivons.

Nous avons retenu deux principes. Une aide qui soit mieux adaptée aux montants des ressources familiales et une contribution financière plus significative de la commune. En effet, l'aide aux familles provient pour la totalité des subventions annuelles de la commune au CCAS. Contrairement à l'ancien mode de calcul du quotient

familial qui prenait en compte les revenus du ménage avant la perception des prestations sociales, nous prendrons maintenant la référence du quotient familial directement communiqué par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et autres prestataires. Cette information fournie par la CAF n'était pas accessible jusqu'à ces dernières années. Aujourd'hui, le quotient "CAF" intègre directement aux revenus les prestations familiales et les aides au logement. Sur la base des soutiens accordés en 2012 l'aide sociale aux tarifs communaux passera de 33 000 € selon l'ancienne règle à 70 000 € avec le nouveau dispositif.

La politique municipale de soutien aux familles les plus modestes ne change pas les choix tarifaires de la commune. En effet, l'aide sociale vient du budget général et d'aucune façon du relèvement des tarifs de base payés par les familles qui ne bénéficient pas d'aides. Pour la bonne information de chacun, les tarifs (de base) communaux couvrent en moyenne 40 % seulement du coût réel de la prestation apportée. Les 60 % restant proviennent des ressources du budget général dont la principale recette vient de la fiscalité et des dotations d'autres collectivités ou de l'Etat.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIQUO, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICALD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'Opposition

30 Rappel

Dans notre article de novembre dernier, nous évoquions, sous forme de billet d'humeur, un ressenti concernant le non respect de la limitation de 30 km/h au moment de la rentrée 2012. La municipalité ayant installé plusieurs cinémomètres à différents endroits de la ville, nous souhaitons connaître de façon détaillée les vitesses enregistrées et par conséquent nos comportements dans la zone 30. La demande ayant été faite lors du dernier conseil municipal, les services compétents nous ont fourni très récemment les résultats obtenus par le cinémomètre placé rue de la Conterie pour une période de 10 jours (précisément lors des vacances scolaires de Noël 2012). Une analyse des vitesses enregistrées permet de constater qu'en moyenne seulement 25 % des véhicules respectent la limitation en vigueur dans cette rue, à savoir 30 km/h. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le moment de la journée où les conducteurs respectent le plus le code de la route est la nuit tandis que les heures matinales regroupent les dépassements les plus nombreux en pourcentage. Si le but principal de la limitation à 30 km/h était de faire baisser la vitesse moyenne de l'ensemble des véhicules, il faut reconnaître que cela

fonctionne puisqu'un peu plus des trois quarts des véhicules ont une vitesse inférieure à 40 km/h. Mais pouvons-nous nous contenter d'un tel résultat : seulement une minorité des automobilistes respecte la règle édictée pour tous. En s'intéressant aux vitesses maximales constatées sur cette période, la vitesse limite est presque multipliée par trois, soit 82 km/h même si à d'autres moments des vitesses encore plus grandes ont été constatées. Pouvons-nous accepter encore longtemps cela ? Le choix de la zone 30 a aussi pour but de créer des conditions de circulation apaisée entre nous tous, que nous soyons automobilistes, piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite. Si les différents articles à visée pédagogique du Chartrain se révèlent désormais inefficaces, il faut songer à recourir ponctuellement à un mode plus répressif, mission allouée à la gendarmerie sur notre territoire. Des opérations bien ciblées et bien visibles aux yeux de chacun permettront à ceux qui, par routine, oublient la signalisation routière de rappeler la vitesse maximale dans le centre de Chartres. Un règlement s'avère pertinent uniquement si l'on se donne les moyens de le faire respecter.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

À voir

Au Pôle Sud

■ **Bibliconcert**
Vins de Fables par le Bibliothéâtre
Vendredi 1^{er} février à 21h

■ **Musique du Monde**
Simon Nwambenen
"Harp Bitibak"
Vendredi 8 février à 21h

■ **Chanson**
Les Dénicheurs
"Saucissons zé raretés de la chanson rétro"
Dimanche 17 février à 17h

■ **Ciné Concert**
Biques et piafs
Jeudi 7 mars à 10h30 et 15h
Tout public à partir de 3 ans

Au Carré d'Art



■ **"Rituels de chasse"**
Photographies d'Yves Gellie... 25 scènes rappellent les tableaux de chasse qui peuplent les murs des châteaux du nord de l'Ecosse. Exposition présentée dans le cadre du festival Travelling Ecosse.

Du 5 février au 7 mars

À la Médiathèque

Réservation à la Médiathèque
Tél. 02 99 77 13 22
ou chartres.mediathèque@orange.fr

■ **Le Gallo :**
la langue romane de Bretagne
Découverte de la langue, la musique, la littérature orale et contemporaine gallèses.
Exposition du 4 au 24 février

■ **Causerie gallèse**
Rencontre entrecoupée d'intermèdes musicaux (harpe celtique, bombarde, bouèze et chants). Par Dominique Deffain et André Le Coq, enseignants en langue gallèse.
Pour un public adulte.
Mardi 5 février à 19h.

■ **Bébés lecteurs**
Séance de lecture animée pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés.
Samedi 2/02 à 10h30.
Proposée par l'association Lire et Délire. Gratuit sur réservation.

■ **Rendez-vous contes**
Ciné-express
Extraits de films couplés avec des extraits d'albums jeunesse.
Mercredi 27 février à 16h30
Pour les enfants à partir de 3 ans, accompagnés d'un adulte
Gratuit.

Atelier (d)écrire

Chartres, points de vue imaginaires

Depuis octobre dernier, une quinzaine d'adultes se retrouve chaque jeudi soir dans une ambiance silencieuse et studieuse. Les esprits sont en ébullition, les crayons griffonnent les pages de cahiers. Chacun(e) écrit et illustre un carnet de voyages dans la ville de Chartres, entre histoire, imaginaire et poésie.



En mars 2012, au Pôle Sud, les membres de l'association Des mots pour le dire rencontraient Bénédicte Klène et Christine Barbedet. La première, plasticienne, chroni-croqueuse en résidence, proposait ses Petits Riens, des dessins des dessous du centre culturel. La seconde, plasticienne, photographe, écrivain et journaliste, exposait son travail Ombres portées/déportées au Carré d'Art. Cette rencontre fructueuse pour l'ensemble des interlocuteurs, incitait à poursuivre les échanges sous la forme d'un atelier commun avec les deux auteurs : l'une dessinatrice et l'autre écrivain. Une dizaine d'adhérents de l'association Des mots pour le dire ainsi que d'autres curieux se lancent dans l'aventure : mettre en mots et en croquis un journal de bord chartrain. En croisant leurs approches et leurs expériences, les deux interve-

nantes ont guidé les participants aux cours de cinq séances "écriture" et cinq séances "dessin".

Ainsi au fil des mois, chacun(e) a puisé dans son imaginaire avec son vécu, ses références. Une quinzaine de carnets a été créée ; ils ont le même format, mais chacun raconte une histoire chartraine illustrée et différente : récits d'enfance, inspirations historiques, Chartres en STAR, contes à dormir debout, poésies, histoires d'ici et d'ailleurs... Ils présenteront leurs carnets le 19 février au Pôle Sud dans le cadre d'une soirée de découverte et d'échange.

■ **Rendez-vous le mardi 19 février à partir de 18h dans l'Espace Cabaret du Pôle Sud.**

■ Vins de Fables... Quand le vin nous est conté

Le Bibliothéâtre nous invite à une étonnante dégustation littéraire et musicale le vendredi 1^{er} février à 21h au Cabaret. Venez trinquer sans modération à ces Vins de Fables qui chantent les terroirs de la littérature, les vendangeurs d'imaginaire et les caves généreuses.

Pressé à partir d'extraits choisis dans les vignes livresques Baudelaire, Desproges, Gourio, Aymé, Laclavetine, Pivot... Et mis en bouteille avec les chansons de Brassens, Bruant, Lafaille, Mano Solo, Tremolo Georgius, Chanson Plus Bi Fluorée, le Bibliothéâtre propose un parcours poétique à consommer sans aucune retenue ni ivresse... que celle de la lecture.

Le Pôle Sud ouvre sa guinguette pour... Un dimanche en goguette

Prenez un zeste de nostalgie, ajoutez une bonne dose de talents et saupoudrez généreusement de textes à l'humour ravageur, mélangez : vous obtiendrez Saucissons zé raretés de la chanson rétro par Les Dénicheurs.

Voici un nom tout trouvé pour ce travail d'écumeurs de vieilles partitions. Ce trio caennais ravageur au look d'avant-guerre terriblement rétro a déniché 28 perles de la chanson entre 1906 et 1966 et les ressuscite à sa sauce.

De "La même caoutchouc" au "P'tit bal du samedi soir", de Fréhel à Trénet, c'est toute la gouaille de la chanson française des années 30 qui ressurgit. Le groupe composé de Valery

Echos de l'école Jean Wiener

Une soirée Cabaret aux petits oignons !

Professeurs et élèves de l'Ecole Intercommunale de musique et de danse vous mijotent une soirée Cabaret, qu'ils vous serviront le **mardi 12 février, à 20h30, au centre culturel Pôle Sud**. Musique, chant, danse et surprises... Tous les ingrédients sont réunis pour que le public se régale ! Si vous en avez l'eau à la bouche, vous pouvez d'ores et déjà réserver auprès de l'école. Entrée gratuite

Stage de guitare basse électrique

L'Ecole organise un 3^e stage d'initiation le **samedi 9 février de 14h à 16h, dans la salle Boulez**, dans les locaux de l'école, au 4 rue Antoine Chatel à Chartres de Bretagne. Encadré par Alain Thézelais, ce stage est ouvert aux ados et adultes qui souhaitent découvrir cet instrument. Gratuit pour les élèves inscrits en cours "Guitare

Musiques Actuelles" à l'école, il sera demandé une contribution de 10 € aux autres participants. Les places sont limitées, donc n'hésitez pas à vous inscrire avant le lundi 4 février. A l'issue de cette journée et pour ceux qui souhaitent approfondir, des stages de niveaux 2 et 3 seront proposés d'ici le mois de juin.



Infos et inscriptions auprès du secrétariat de l'école au 02 99 41 35 18 ou à ecolejeanwiener@orange.fr

■ Carte blanche à Boréale's

L'association chartraine invite la compagnie Théâtre d'Urgence qui présente Nunzio de Spiro Scimone le 23 février dans l'espace Cabaret du centre culturel Pôle Sud.

Cette pièce touchante brosse le portrait d'un duo improbable et comique : Nunzio et Pino, deux solitaires déracinés de leur Sicile natale et qui se retrouvent dans un petit appartement au milieu d'une cité industrielle de l'Italie du Nord. Les deux comédiens Alain Morel et Jean-Paul Brandeho ont fait partie de Boréale's. Ils avaient monté l'île Prison d'Athol Fugard.



■ Samedi 23 février, à 20h30, au Pôle Sud ■ Réservations sur boreales35@gmail.com ou au 02 99 41 35 02 ■ Tarifs : 6 / 4 €.



Boréale's fait son speed playing

A la sauce OuLiPo

A partir du 5 février, l'association chartraine Boréale's propose un atelier d'exploration théâtrale autour du courant littéraire OuLiPo. Animé par Christine Defay, comédienne et metteur en scène de la Compagnie Playtime, ce stage de 4 mois de février à mai, s'adresse à tout public adulte et jeune adulte. Après une première collaboration avec Boréale's en 2011 pour la mise en scène du Révizor, Christine Defay revient à Chartres de Bretagne avec une nouvelle proposition théâtrale... Rencontre.



■ Premier rendez-vous mardi 5 février à 20h30 - salle Chaplin de l'Espace Brocéliande. ■ + d'infos sur boreales.org ■ Courriel : boreales35@gmail.com ou par téléphone 02 99 41 35 02. ■ Tarif : 150 € + 10 € d'adhésion à Boréale's.

- Tout d'abord comment définiriez-vous l'OuLiPo ?

L'OuLiPo ou "Ouvroir de littérature potentielle", est un groupe de recherche en littérature expérimentale fondé en 1960 par Raymond Queneau et François Le Lionnais. Unissant à l'origine écrivains et mathématiciens, poètes et logiciens, l'OuLiPo vise à assembler et à réassembler les lettres et les mots, à la manière des images recomposées, selon des formes, des structures, des contraintes nouvelles afin de produire des œuvres originales. La littérature oulipienne est une écriture sous contraintes. L'un des exemples les plus connus est la méthode S + 7 : en remplaçant, à l'aide d'un dictionnaire, chaque substantif (s) d'un texte par le septième qui suit, on obtient un nouveau texte. Le palindrome ou la possibilité d'écrire un texte dans les deux sens de lecture est aussi un classique oulipien !

Selon la définition que l'on prête à Raymond Queneau, l'auteur oulipien est "un rat qui construit lui-même le labyrinthe dont il se propose de sortir".



C'est un ensemble de jeux virtuoses où l'humour fait bon ménage avec la logique, l'amour de la langue et de la poésie.

- Comment adapter l'OuLiPo au théâtre amateur ?

Tout d'abord, je suis une grande admiratrice de ces auteurs qui bousculent les genres littéraires. J'ai eu envie d'apporter ces mots et ces sonorités à la scène. C'est avec les ressorts du théâtre de l'absurde, genre de prédilection de Playtime Compagnie, que je propose un travail d'exploration scénique de ce genre littéraire. C'est donc avec Perec, Roubaud, Le Tellier, Jouet, Queneau, Duchamp, Bénabou, Mathews, Fournel... et bien d'autres encore que nous nous envolerons vers la galaxie oulipienne. Selon la composition du groupe, les sensibilités et âges de chacun, chaque stage est différent

mais les ateliers sont toujours riches et on s'amuse beaucoup.

- Pourquoi Speed Playing ?

C'est une lumineuse idée de l'association Boréale's qui définit parfaitement ce stage "express". En effet, contrairement à un atelier hebdomadaire à l'année, nous allons faire connaissance puis travailler plus régulièrement sur une courte période : 66 heures de formation réparties sur un trimestre. Cette rencontre artistique donnera lieu à une représentation grand public le vendredi 31 mai prochain.

Venez goûter à l'OuLiPo sur scène... C'est rapide (speed) mais c'est le jeu (play) !

Stages de vacances

Théâtre d'objet



■ Co-organisé par les services jeunesse et culture de la ville, un stage théâtre d'objet est proposé aux jeunes entre 11 et 14 ans pendant les vacances de février. Il sera animé par Angèle Maleyre et Morien Nolot, intervenantes des ateliers théâtre du Pôle Sud. Partant d'objets et de matériaux bruts (papier, argile, sacs plastiques, tissus, sable...), comment fabriquer un personnage, développer son univers et comment l'animer ? Un travail corporel adapté aide à trouver sa propre aisance pour s'impliquer dans la manipulation de l'objet, avec le corps, la voix, la parole. À l'issue du stage, un "petit format spectaculaire" conçu par les stagiaires (conte, chanson, interview, court métrage animé, danse...) mettra en jeu l'objet et son manipulateur.

Pratique : du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars de 10h30 à 17 au centre culturel Pôle Sud. Renseignements auprès du Marie Ruault au Pôle Sud, au 02 99 77 13 28. Tarifs : base Chartrain 75 € et application de tarifs dégressifs. Extérieur 97 €

■ Tournoi de Noël

Le 27 décembre, 32 équipes de 7 joueurs se sont rencontrées dans la salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger à l'occasion du tournoi de foot en salle, organisé par l'Espérance Football. Les gradins étaient comblés pour supporter 16 garçons U11 et 16 garçons et filles U13 venus des clubs du bassin rennais.



■ Cyclo-cross

Le comité des Fêtes organise son traditionnel cyclo-cross au parc de loisirs le dimanche 3 février. Venez nombreux applaudir les coureurs.



Du son dans la cuisine



■ Du 25 février au 1^{er} mars pour les jeunes de 14 à 17 ans sur le thème de la cuisine du monde du lundi au vendredi de 9h30 à 14h à l'Igloo.

■ Du 4 au 8 mars pour les jeunes de 11 à 14 ans sur le thème de la pâtisserie du lundi au vendredi de 9h30 à 14h à l'Igloo.

Tarifs : base Chartrain 37,30 €. Extérieur 41,50 €.

■ Inscriptions pour ces trois stages au centre d'animation l'Igloo, 4, rue de Fontenay auprès de Carole ou Yann au 02 99 41 37 62 du 6 au 20 février du mardi au samedi de 14h à 18h30.

■ Compétition interne... Ils nagent en solidaires



Comme l'an passé, le club de natation a organisé le samedi 12 décembre à la piscine de La Conterrie une compétition solidaire en partenariat avec les associations Papillons de Charcot et Fondation de Latran, qui luttent contre la SLA. Cette compétition interne, permettait aux nageurs débutants (jeunes et moins jeunes) de s'initier à la compétition en natation sportive. Plus de 135 nageurs ont répondu à l'appel, ce qui a permis de collecter

920 € remis intégralement aux deux associations.